



**INVITATION TO TENDER
INVITATION À SOUMISSIONNER**

**Questions and answers #1
Questions et réponses #1**

**RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

**Parks Canada Agency | Central Registry
Agence Parcs Canada | Registre central
111 Water Street / 111, rue Water Est
Cornwall, ON, K6H 6S3
Bid Fax: (877) 558-2349
Solicitation No. - No. de l'invitation
5P300-17-5426**

Tender To: Parks Canada Agency

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

Soumission aux: Agence Parcs Canada

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici et sur toute feuille ci annexée, au(x) prix indiqué(s).

Comments | Commentaries:

Vendor/Firm Name and Address:

Raison sociale et adresse du fournisseur / de l'entrepreneur:

Issuing Office - Bureau de distribution:

Parks Canada Agency
Contracting Operations
111 Water Street East
Cornwall, Ontario, K6H 6S3

Agence Parcs Canada
Opérations des approvisionnements
111, rue Water Est
Cornwall, Ontario, K6H 6S3

Title Sujet: ITT Pukaskwa National Park Road Reconstruction Project. IAS . Projet de réhabilitation des routes au parc national de Pukaskwa.	
Solicitation No. - No. de l'invitation: 5P300-17-5426	Date: 2017-10-20
GETS Reference No. No de référence de SEAG:	
Client Reference No. No. de référence du client :	
Solicitation Closes / L'invitation prend fin: at à 02:00 PM on le 2017-10-31 (yy-mm-dd)	Time Zone / Fuseau horaire : Eastern daylight time (EDT) / Heure avancée de l'Est (HAE)
Address Inquiries to - Adresser toute demande de renseignements à: Sheldon Lalonde (sheldon.lalonde@pc.gc.ca)	
Telephone No. - No de telephone: (613) 938-5948	Fax No. No de Fax: (866) 246-6893
Destination of Goods, Services, and Construction: Destinations des biens, services et construction:	
See Herein	

**TO BE COMPLETED BY THE BIDDER
A ÊTRE COMPLETÉ PAR LE SOUMISSIONNAIRE**

Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur :	
Telephone No. - No de téléphone: Facsimile No. - N° de télécopieur: Email Courriel :	
Name and title of the person authorized to sign on behalf of the Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Name	Title
Signature	Date

QUESTIONS AND ANSWERS #1
Questions et réponses #1
October 17, 2017 / le 17 octobre 2017

(la traduction suit)

1. Would PCA accept – construction surveyor? Reason being legal land surveyors typically don't do construction survey and are very slow, also are at an additional cost \$/hr.
 - Section 1.3 QUALIFICATIONS OF SURVEYOR - .1 Qualified registered land surveyor, licensed to practice in Place of Work, acceptable to the Departmental Representative or Delegate (DR/D).

Answer:

The Contractor shall provide qualified personnel to layout and establish all lines and grades necessary for construction. The Contractor shall be responsible for the preservation of all property bars while the Work is in progress. Any property bars disturbed, damaged, or removed by the Contractor operations shall be replaced under the supervision of an Ontario land Surveyor, at no cost to the owner.

2. Pavement Markings – Our subcontractors are having difficulties sourcing any paint products that meet the specifications. The spec says that upon request, they will supply a qualified list of paint applicable to work. Can you please send that list?

Answer:

PCA will also accept pavement markings that meet the material specifications outlined in the following OPSS's:
1712 – material specification for organic solvent based traffic paint
1713 – material specification for thermoplastic pavement marking materials
1716 – material specification for water-borne traffic paint
All 'Stop' bars shall meet the specifications outlined in OPSS 1713.

3. Stage 1 – Road restriction: It is understood that during construction/replacement of the force main crosses the middle of the road. This will prevent all traffic from entering the admin building.
 - How many people are traveling down this road, will PCA accept disruptions for vehicle traffic during force main connection in the middle of the road?
 - The project documents states "The Contractor shall provide undisturbed site access for Parks Canada and emergency services vehicles at all times. Public traffic shall be maintained at the intersection of the Admin Road and Pukaskwa Entrance Road"

Answer:

- The Number of PCA Staff usually start increasing by the month of April, as many seasonal employees start back to work. It is estimated at about 40 employees, however PCA cannot accept full disruptions to vehicle traffic since that road represents the main access for PCA fleet vehicles and operations, most importantly emergency vehicles for search and rescue.
 - Since there is no other detour route or undisturbed site access that lead to the administration building, PCA will work with the contractor in order to reduce the impact for both sides.
-

4. Staging Area – Was inspected during site visit
 - Will PCA remove all debris piles from the staging are before the contract starts?
 - Will PCA brush cut the access road and remove trees to provide sufficient passage down the access road for heavy equipment to travel without disturbing the trees?
 - Alternately will PCA offer a different location – provide size of new location and location.

Answer:

- Should the contractor wish to utilize the wood lot yard (as inspected during the site visit) for a laydown area, the debris piles will be arranged to be removed, or under an extra by the contractor.
 - Should the contractor wish to utilize the wood lot yard, the road will be brushed, but likely no tree removal will occur. The lagoon storage yard (the large PCA storage lot questioned during the site visit) may be used as a staging area, in conjunction with PCA forces.
 - The area of the yard usable by the contractor is approx. 50m x 60m. See attached aerial view for more information.
-

5. Dewatering –

- Will a permit to take water be required?
- Is there defined discharge points or places where discharge is not acceptable?
- During the site meeting it was stated the “environmental impact assessment” would have most of these answers – can the document be distributed?

Answer:

- A permit will not be required to extract water from the lake. Contractor required to outline expected quantity of water and method of water extraction as part of the environmental document submittal, upon award.
 - Please refer to the attached Best Management Practices.
 - Yes, please refer to the attached EIA Checklist and Best Management Practices.
-

6. Although the Pavement Design Report includes tabulated summaries of all boreholes completed, the borehole logs for BHs 22 – 30 are not included in either of the geotech reports – can they be made available?

Answer:

The borehole logs for BHs 22 to 30 are provided on page 24 of the PDF of the file “791_puk_np_-_road_reconstruction_project_-_pavement_design_report.pdf”. The Final Geotechnical Report has 21 boreholes completed and are designated BH16-1 to 16-21. No further borehole logs will be made available.

7. We require some direction regarding a suitable >150 VOC Alkyd traffic paint. The current specification asks for a low VOC Alkyd paint and we are unable to find one under 150 VOC. Environment Canada has restrictions for high VOC content paints – only be able to apply them between Oct – May. We feel this will be a problem with the projects staging? Therefore we would ask that PCA either accept a low VOC latex and the work proceed during the scheduled stage or accept traffic restrictions on stage 1 and stage 3 work in the fall to apply the Alkyd product. Also note: Alkyd are typically more expensive for the material and also additional forces will be required for traffic control in an active park section; therefore additional costs as well

Answer:

Alkyd pavement marking as specified in the Contracts documents shall be used. Since the existing Stage 1 area has minimal pavement markings (apart from the small admin parking lot) and low traffic volumes, and the existing Stage 3 area is almost entirely comprised of gravel, PCA will allow the contractor to postpone the application to the following Fall season or to the end of the project. Pre-marking will be required at the small administration parking lot to delineate parking until final pavement markings have been applied.

QUESTIONS AND ANSWERS #1
Questions et réponses #1
October 17, 2017 / le 17 octobre 2017

(traduction)

1. L'APC accepterait-elle un arpenteur de construction? La raison en est que les arpenteurs-géomètres légaux ne font généralement pas des études d'exécution et sont très lents, de plus, leur tarif horaire est plus élevé.
 - Section 1.3 QUALIFICATIONS DE L'ARPEUTEUR -1 Arpenteur-géomètre agréé, autorisé à exercer en milieu de travail, approuvé par le représentant ministériel ou le délégué (RM/D).

Réponse:

L'entrepreneur doit fournir du personnel qualifié pour aménager et établir toutes les lignes et les niveaux nécessaires à la construction. L'entrepreneur sera responsable de la préservation de toutes les barrières de propriété pendant que le cours des travaux. Les barrières de propriété perturbées, endommagées ou enlevées par les opérations de l'entrepreneur doivent être remplacées sous la supervision d'un arpenteur-géomètre de l'Ontario, sans frais pour le propriétaire.

2. Marquage de chaussée — Nos sous-traitants éprouvent des difficultés à s'approvisionner en produits de peinture répondant aux spécifications. La spécification précise que sur demande, une liste qualifiée de peinture applicable au travail sera fournie. Pouvez-vous envoyer cette liste?

Réponse:

L'APC acceptera également les marquages de chaussée qui respectent les spécifications des matériaux décrites dans les OPSS suivants :

1712 — spécification des matériaux pour les peintures de circulation à base de solvants organiques

1713 — spécification des matériaux pour les matériaux de marquage des chaussées thermoplastiques

1716 — spécification des matériaux pour les peintures de circulation à base d'eau

Toutes les barres d'« ARRÊT » doivent satisfaire aux spécifications décrites dans OPSS 1713.

3. Etape 1 — Restriction routière : Il est entendu qu'il y aura une restriction routière lors de la construction/le remplacement de la conduite de refoulement qui traverse le milieu de la route. Cela empêchera toute circulation d'accéder au bâtiment administratif.
 - Combien de personnes circulent sur cette route? L'APC acceptera-t-elle des perturbations de la circulation des véhicules pendant la connexion de la conduite de refoulement au milieu de la route?
 - Les documents de projet précisent « L'entrepreneur doit fournir un accès non perturbé à Parcs Canada et aux véhicules des services d'urgence en tout temps. La circulation publique doit être maintenue à l'intersection du chemin Admin et du chemin d'entrée Pukaskwa ».

Réponse:

- Le nombre de membres du personnel de l'APC commence habituellement à augmenter en avril, car de nombreux employés saisonniers recommencent à travailler. Selon les estimations, environ 40 employés auront besoin d'accès, toutefois l'APC ne peut pas accepter des perturbations complètes du trafic de véhicules puisque cette route représente l'accès principal pour les véhicules de l'APC, surtout les véhicules d'urgence pour la recherche et le sauvetage.
- Comme il n'y a pas d'autre route de déviation ou d'accès au site non perturbé menant au bâtiment administratif, l'APC travaillera avec l'entrepreneur afin de réduire l'impact aux deux parties.

4. Aire d'entreposage temporaire — A été inspectée pendant la visite du site
 - Est-ce que l'APC enlèvera tous les tas de débris de l'aire d'entreposage temporaire avant le début du contrat?

- Est-ce que l'APC éclaircira-t-elle les broussailles sur la route d'accès et enlèvera-t-elle les arbres pour assurer un passage suffisant sur la route d'accès pour que l'équipement lourd puisse se déplacer sans déranger les arbres?
- Sinon, l'APC offrira-t-elle un emplacement différent — veuillez fournir la taille du nouvel emplacement, le cas échéant?

Réponse:

- Si l'entrepreneur désire utiliser la cour à bois (telle qu'inspectée lors de la visite du site) pour une zone de dépôt, l'enlèvement des piles de débris sera prévu, ou l'entrepreneur devra fournir un service supplémentaire.
 - Si l'entrepreneur désire utiliser la cour à bois, les broussailles seront éclaircies le long de la route, mais il est peu probable que des arbres soient coupés. Le parc de stockage près de la lagune (le grand parc de stockage de l'APC qui a fait l'objet de questions lors de la visite du site) peut être utilisé comme aire de rassemblement en conjonction avec les forces de l'APC.
 - La superficie de la cour utilisable par l'entrepreneur est d'environ 50 m x 60 m. Voir la vue aérienne ci-jointe pour plus d'informations.
-

5. Assèchement –

- Un permis de prélèvement d'eau sera-t-il requis?
- Y a-t-il des points de décharge définis ou des endroits où le rejet n'est pas acceptable?
- Lors de la réunion sur site, il a été déclaré que le document « Évaluation de l'impact sur l'environnement » répond à la plupart des questions — le document peut-il être distribué?

Réponse:

- Le permis peut être exigé, selon le volume d'eau qui est prévu d'être extrait du lac. L'entrepreneur doit décrire la quantité d'eau prévue et la méthode d'extraction de l'eau dans le cadre de la soumission du document environnemental, dès l'attribution.
 - Veuillez vous référer au document intitulé Meilleures pratiques de gestion ci-joint.
 - Oui, veuillez vous reporter à la liste de contrôle de l'EIE ci-jointe et au document intitulé Meilleures pratiques de gestion.
-

6. Bien que le "Pavement Design Report" comprenne un registre indexé pour tous les trous de forage complétés, le registre des trous de forage du BH 22 - 30 n'est pas inclus dans aucun des rapports de géotech - sont-ils disponibles?

Answer:

Le registre des trous de forage pour les BH 22 à 30 est fourni à la page 24 du fichier PDF "791_puk_np_-_road_reconstruction_project_-_pavement_design_report.pdf". Le «rapport géotechnique final» comprend 21 trous de forage complétés et désignés BH16-1 à 16-21. Aucun autre registre de trous de forage ne sera disponible.

7. Nous avons besoin de conseils concernant une peinture de trafic routier Alkyd appropriée > 150 COV. La spécification actuelle demande une peinture à l'alkyde à faible teneur en COV et nous sommes incapables d'en trouver un de moins de 150 COV.
- Environnement Canada a des restrictions sur les peintures à haute teneur en COV - elles ne peuvent les appliquer qu'entre octobre et mai. Nous pensons que ce sera un problème avec la mise en scène des projets?
- Par conséquent, nous demandons que l'APC accepte un latex à faible teneur en COV et que les travaux se poursuivent pendant l'étape prévue ou acceptent les restrictions de circulation sur les travaux des étapes 1 et 3 à l'automne pour appliquer le produit Alkyd. Notez également: Les alkydes sont généralement plus chers pour le matériau et des forces supplémentaires seront également nécessaires pour le contrôle de la circulation dans une section active du parc; donc des coûts supplémentaires ainsi.

Answer:

Le marquage de la chaussée alkyde tel que spécifié dans les documents du contrat doit être utilisé. Étant donné que la zone de l'étape 1 comporte des marques minimales sur la chaussée (sauf le petit stationnement administratif) et des

volumes de circulation faibles, et que la zone 3 actuelle sont presque entièrement constituées de gravier, l'entrepreneur pourra reporter l'application à l'automne suivant saison ou à la fin du projet. Pré-marquage seront nécessaires au petit terrain de stationnement de l'administration à tracer l'aire de stationnement jusqu'à ce que les derniers marquages de la chaussée ont été appliquées.
